

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2006-02-09 Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de février deux mille six à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,
Benoit Lavallée,
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Avis de motion, règlement d'emprunt pour frais de financement

Levée de l'assemblée

Rés.1276-01-2006 Avis de motion, règlement d'emprunt pour frais de financement

Je, Roland Labrie conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement d'emprunt pour défrayer les frais de refinancement des règlements 270, 277 et 327.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 :35 hres

maire

greffière